

CSE CONSEIL SOCIAL ET ECONOMIQUE

PUBLIC

- Représentants du personnel des entreprises de 11 à 300 salariés.
- Représentants du personnel nouvellement élus.

Groupe de 12 personnes maximum.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

DURÉE

La formation se déroule sur 3 journées, soit 21h.

LIEU

En intra-établissement : organisées à la demande d'un établissement, sur un autre site et selon le contexte et les besoins.

Le Comité Social et Economique (CSE) est une instance unique de représentation du personnel composée de l'employeur et d'une délégation élue du personnel comportant un nombre de membres fixé en fonction de l'effectif de l'entreprise.

Ce Comité Social et Economique, aura la personnalité civile et pourra donc agir en justice, et devra désigner son secrétaire et son trésorier et déterminer les modalités de son fonctionnement dans un règlement intérieur.

Le CSE devra être mis en place dans les entreprises de plus de 11 salariés.

OBJECTIFS

Cette formation permettra aux membres de :

- Maîtriser son rôle de membre du Comité Social et Economique.
- Comprendre le fonctionnement du Comité Social et Economique des entreprises de 11 à 300 salariés.
- Pouvoir contribuer à la résolution des problèmes sociaux de l'entreprise et à l'application des textes.
- Gérer les activités sociales et culturelles.
- Comprendre la gestion budgétaire du CSE.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- La formation revêt un caractère théorique et pratique, elle tend à initier les représentants du personnel aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour :
 - » gérer au mieux les attributions économiques et sociales du CSE.
 - » préparer les consultations avec l'employeur et optimiser la gestion des budgets du CSE.
- De nombreux cas pratiques (photos, vidéos, simulations) seront ainsi traités tout au long de la formation.
- Une documentation complète, ainsi qu'un certificat de stage, seront remis à chaque stagiaire.

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

- ➔ La progression pédagogique tient compte des pré-requis de chaque stagiaire, des attentes et des formulations de questionnement. Chaque journée de formation se terminera par une synthèse des nouvelles connaissances apportées ;
- ➔ Les sessions de formation se déroulent sous une forme très participative, faite d'échanges et d'un entraînement aux différentes situations de travail ;
- ➔ Notre relation avec nos clients : un partenariat basé sur la confiance, l'expertise, le respect réciproque et la confidentialité, pré requis de l'efficacité et de la performance.

TAUX :

- De satisfaction : à venir
- D'abandon : à venir

COÛTS

Coût : 1 180€/jour.

Coût total de la formation :
3 540€.

Ce prix comprend les supports pédagogiques et la documentation. Les frais de déplacement et de repas de notre formateur seront refacturés selon les règles prédéfinies avec le client et en application des barèmes fiscaux en vigueur.

CONTENU

Accueil et présentation du groupe et du formateur. Présentation du cadre de l'intervention, de son déroulement, et des règles de bon fonctionnement de la formation.

- LES INSTANCES REPRESENTATIVES DES SALARIES
- L'ORGANISATION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
- LE FONCTIONNEMENT DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
- LES ATTRIBUTIONS ECONOMIQUES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
- LES ATTRIBUTIONS SOCIALES ET CULTURELLES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
- LA GESTION DES BUDGETS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
- SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS
- ANNEXES DOCUMENTAIRES

Consulter le programme détaillé sur notre site : www.eseis-afris.eu/cse-11/

ÉVALUATIONS

L'apport de connaissances sera évalué de manière formative, tout au long de la formation. Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée après chaque mise en situation. La satisfaction globale sera évaluée en fin de formation à l'aide d'un questionnaire.

INTERVENANT

La formation est animée par un intervenant agréé par la DREETS (Réf. : IPRP16-2013-77) et par la CARSAT Alsace.

CONTACTS

Directeur et formateur :
Emmanuel WINGENDER

Assistante Pédagogique :
Laetitia HORVATH
Tél. : 03 88 37 22 10
laetitia.horvath@eseis-afris.eu